

1800 entreprises d'architecture réparties sur tout le territoire, elles-mêmes liées quotidiennement à des entreprises locales du bâtiment. Nous proposons, dans le cadre du Plan Investissement Avenir 2 et en lien avec nos universités partenaires, de déposer en mars 2016 une candidature à une I-SITE « Région Architecture » (Initiative Science - Innovation - Territoire – Économie) afin de **consolider nos acquis et développer une filière d'excellence régionale avec une visibilité internationale**. Cadre favorable pour un renforcement des alliances et synergies entre les acteurs de la filière, l'I-SITE « Région Architecture » offrira une plateforme de coopération permettant d'accélérer l'innovation et le développement de relais de croissance durable en région.

7/ Accélérer la formation sur le BIM pour tous les acteurs de la filière de l'architecture

Le BIM est une opportunité pour renforcer plus encore les synergies entre les acteurs de la filière de l'architecture au bénéfice de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité des bâtiments à construire et à transformer. En nous appuyant notamment sur les laboratoires de recherche compétents, nous proposons de mettre en œuvre un plan de mise à niveau accélérée et accessible à toute la filière sur le BIM dans les trois prochaines années. Ce plan porterait sur une **formation initiale et permanente ouverte à tous les acteurs** de l'édification du cadre bâti amenés à travailler autour de ce processus numérique collaboratif, qu'ils soient maîtres d'ouvrage, architectes, entrepreneurs, ingénieurs et techniciens. Il portera un effort tout particulier sur la **mise à niveau des jeunes diplômés et apprentis attendus sur ces nouvelles compétences** par les employeurs de ces filières. Au delà, nous proposons, par le développement d'axes de recherches appropriés, d'explorer les possibilités d'application de ce nouveau processus, notamment pour le suivi et la reconversion de l'existant.

8/ Dessiner une grande fresque numérique et participative « Ma Région Architecture »

Dès les premiers mois de l'année 2016, nous proposons de lancer, par l'intermédiaire d'une application smartphone, **une grande mobilisation populaire et festive** en vue de dessiner une fresque numérique et « crowdsourcée » du patrimoine architectural de la nouvelle région. Chaque habitant sera invité à prendre en photo, suivant ses propres affinités, une architecture de son quotidien, quelle qu'elle soit, d'hier ou d'aujourd'hui. Toutes ces architectures ainsi choisies pourront par la suite être étudiées et documentées afin d'attiser l'intérêt du public pour le potentiel architectural de la région, en l'intégrant dans une démarche globale de valorisation de nos territoires.

9/ Organiser un palmarès « Région Architecture » afin de valoriser les synergies entre les acteurs de la filière

Depuis toujours, l'architecture est une œuvre collective qui engage tant les maîtres d'ouvrage que les architectes, les bureaux d'études, les artisans et entreprises de construction. Nous proposons de mettre en place, avec l'aide d'un **Observatoire des pratiques architecturales**, un palmarès d'un nouveau genre récompensant des œuvres exemplaires nées d'une coopération efficace entre les acteurs de la filière de l'architecture. Décerné ainsi tant à un maître d'ouvrage, à une équipe de conception et d'étude, qu'aux entreprises de construction qui y ont participé, ce palmarès mettra en avant les coopérations gagnantes entre acteurs du cadre bâti. Il visera à faire du « **bien Concevoir et bien Construire** » un **challenge perpétuel et renouvelé**, une marque de fabrique de notre région.

10/ Initier 50 réalisations expérimentales démonstratives au service des habitants

Innover en architecture reste le moyen de mettre en phase de nouveaux usages et besoins, de nouvelles échelles locales d'économies autour de la question des matériaux, avec de nouvelles architectures élaborées et adaptées. Dans le cadre d'une politique de marché public innovant, nous proposons que soit lancé un programme de 50 réalisations expérimentales démonstratives réparties sur le territoire, permettant de relancer l'innovation architecturale au service des habitants. De telles réalisations seraient épaulées financièrement, mais aussi juridiquement par l'obtention d'un **permis de faire ou d'innover** donnant lieu à une réinterprétation concertée et intelligente des normes et contraintes courantes, ce qui permettrait de requestionner l'idée d'une norme restrictive fonctionnant par prescription, au profit d'une norme créative, énonçant des objectifs.

11/ Instaurer une vice-présidence régionale pour la filière de l'architecture

Pour que ces propositions, comme les futures, deviennent réalité, l'ensemble des acteurs de l'architecture proposent que soit mis en place au sein de la future région une vice-présidence en charge de la filière de l'architecture et de l'aménagement du territoire, œuvrant pour la construction d'**une politique publique ambitieuse et dotée**, au service des habitants.

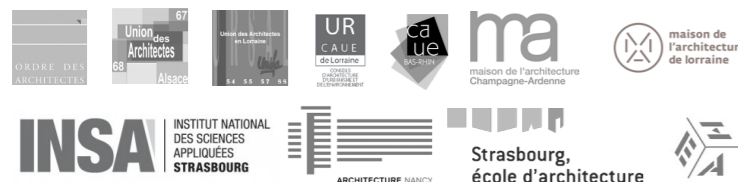


UN APPEL, UNE DYNAMIQUE, UN PROJET COLLECTIF ET CONCRET

pour mettre la filière de l'architecture
au service de l'édification, de l'attractivité
et de la compétitivité de la Région
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

*Inventons ensemble les relais d'une croissance durable,
développons l'emploi et valorisons nos territoires ruraux et
métropolitains.*

Strasbourg, le 18 novembre 2015.



Riche de patrimoines, de savoir-faire, de paysages et de cadres de vie variés, forte d’entreprises reconnues, d’une filière d’enseignement rayonnante à l’international, avantagée par une position frontalière unique en France, la future région du Grand Est constituera un formidable relais de croissance pour nos territoires situés au cœur de l’Europe. Parce que l’architecture dans ses formes passées, présentes et à venir, structure notre quotidien et constitue le point de départ où se rencontrent de nombreux métiers et se construisent une grande partie des logiques économiques de nos territoires, nous devons nous en servir comme un levier des dynamiques d’édification de la nouvelle région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine.

Pour cela, l’ensemble des acteurs professionnels, économiques, académiques et culturels de la filière de l’architecture ont lancé le 15 juillet 2015 la grande initiative « Région Architecture ». Depuis plus de 5 mois, les réflexions progressent, passant du constat au projet. La dynamique se déploie et se poursuit, rythmée par des réunions inter-régionales et des rencontres. Le 6 novembre dernier ont eu lieu les premières assises « Région Architecture », réunissant près de 200 participants dans un temps fort d’échange et de production collective.

Désormais forte du soutien de près de 800 personnes, actrices et acteurs d’une filière qui construit et aménage au quotidien sur nos territoires, « Région Architecture » collecte et met en commun les idées et propositions de ses contributeurs. À la suite des assises, l’initiative, nourrie d’une vision scientifique, économique et culturelle partagée, devient peu à peu un grand projet concret, progressiste et ambitieux, fondé sur nos acquis et poursuivant les objectifs d’excellence suivants pour la filière de l’architecture en région :

- Fédérer les habitants de la nouvelle région autour des richesses des architectures quotidiennes d’hier, d’aujourd’hui et de demain.
- Révéler les talents et compétences de la filière de l’architecture.
- Développer l’innovation au service des habitants par la Recherche & Développement en architecture avec tous les acteurs de la filière.
- S’appuyer et développer les filières locales, tant celles des savoir-faire et des ressources que de leurs transformations.
- Accélérer notre montée vers l’excellence par des formations initiales et permanentes ainsi que la sensibilisation des scolaires à l’architecture.
- Consolider l’image de marque de la filière de l’architecture et accompagner l’exportation des compétences et savoir-faire de l’architecture et de la construction.
- Apporter des réponses concrètes et localisées aux grandes transitions et défis sociétaux dans les métropoles comme dans les territoires ruraux.

Ces grands objectifs donneront lieu à une série de propositions organisées par grands champs d’actions et regroupées dans un livre blanc « Région Architecture » qui sera rendu public le 6 janvier 2016.

Enfin, les propositions de ce livre blanc seront soumises à notre futur Conseil régional avec pour ambition que le Grand Est devienne la première région française à se doter d’une politique publique de l’architecture qui participe de son attractivité et de sa compétitivité économique et culturelle internationale. Rejoignez l’initiative et signez l’appel pour une Région Architecture sur <http://www.regionarchitecture.eu/>. Construisons ensemble la première « Région Architecture » !

Conseils régionaux de l’Ordre des architectes d’Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine
Ecole nationale supérieure d’architecture de Nancy
Ecole nationale supérieure d’architecture de Strasbourg
Institut national des sciences appliquées de Strasbourg, département architecture
Union régionale des Conseils d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement de Lorraine
Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement du Bas-Rhin
Maison de l’architecture de Champagne-Ardenne
Maison de l’architecture de Lorraine
Maison européenne de l’architecture – Rhin supérieur
Syndicats des architectes d’Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine

À titre d’illustration, les architectes dévoilent quelques premières grandes actions du futur livre blanc « Région Architecture » :

1/ Couvrir les territoires ruraux par l’action d’une Union Régionale des CAUE

Dans un contexte de transition énergétique, une grande région compétitive et attractive doit pouvoir accompagner avec des conseils de proximité ses habitants dans leurs démarches et questionnements liés à la transformation de leur cadre de vie quotidien. Nous proposons que les Conseils d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement se fédèrent au sein d’une Union Régionale des CAUE à l’échelle de la nouvelle région, afin qu’à terme chaque habitant, qu’il soit en métropole ou dans un territoire rural, dispose d’un accès au **même niveau de conseil architectural de proximité**. La conjugaison de leurs actions, savoir-faire et compétences à une échelle régionale sera l’occasion de **garantir leur couverture au sein des territoires** qui n’en bénéficient pas encore aujourd’hui. Elle mettra ainsi à disposition de tous les habitants du Grand Est les missions de conseil architectural et urbain que tous sont en droit de solliciter.

2/ Ouvrir un portail internet « Région Architecture » favorisant la collaboration, la valorisation et l’export de la filière de l’architecture

La filière de l’architecture se trouve à l’interface de tout un pan de l’économie de nos territoires mais aussi des cultures et des usages. Elle est un service quotidien aux habitants en tout point de notre région. Nous proposons de créer un portail internet, accessible à tout public et diffusant les actualités économiques, professionnelles, académiques et culturelles de la filière de l’architecture. Véritable vitrine de promotion destinée à **valoriser les innovations et à faciliter l’export des compétences des filières locales de l’architecture** de notre région, ce portail permettra également de rendre compte des actions d’une politique publique régionale et **créer des synergies entre les acteurs**. Plateforme de communication et de collaboration à multiples facettes, il recensera et mettra en avant par exemple les réseaux de producteurs de matériaux, d’industriels et d’artisans, afin de faciliter l’intégration de cercles économiques courts, locaux et vertueux autour de l’acte de construire.

3/ Produire un cycle de grandes expositions thématiques sur les patrimoines architecturaux

La réunion de trois régions avec leurs propres richesses culturelles et patrimoines architecturaux invite à construire un nouveau territoire. Elle constitue une opportunité pour faire apparaître des liens et des identités communes, dans le respect des cultures locales. Nous proposons avec les acteurs œuvrant à l’inventaire, de mener les recherches utiles afin de produire trois grandes expositions thématiques transversales sur le patrimoine en Grand Est, **autour d’un moment**

commun de notre histoire architecturale, la modernité de la reconstruction (2017) ; **d’un matériau commun de nos architectures**, le bois (2018) ; **d’un produit commun de notre histoire**, le vin et l’architecture (2019).

4/ Lancer un plan expérimental de 50 PLU patrimoniaux ou architecturaux

L’architecture prend place dans un environnement fabriqué et modelé par les Hommes, elle s’inscrit dans des logiques urbaines et paysagères qui la caractérisent en retour. Dans cette vision large, les documents de planification urbaine jouent un rôle déterminant pour accompagner un projet de développement durable. Ils bénéficieront d’une nouvelle actualité avec la future loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » qui vise à instaurer les PLU patrimoniaux. Nous proposons de préparer le terrain de l’excellence dans les territoires en mettant en place, avec des communes volontaires et les acteurs concernés, un programme de 50 PLU patrimoniaux ou architecturaux à dimension expérimentale.

5/ Placer 50 doctorants en architecture dans les agences et entreprises de la filière pour développer la recherche

Face aux défis lancés par les grandes transitions sociétales, l’excellence de la filière de l’architecture passe aussi par le développement rapide de la recherche et l’innovation. A l’horizon 2020, nous proposons d’installer 50 doctorants en architecture dans les entreprises de la filière. Déjà utilisé par d’autres secteurs économiques, le dispositif **doctorants en entreprises** aura un **triple résultat : pour les entreprises**, il permettra d’accélérer la Recherche & Développement pour développer leur compétitivité sur des niches d’excellence, que ce soit par exemple pour répondre à de nouveaux types de commandes ou d’interventions identifiées par une agence d’architecture, la mise au point de nouveaux éléments de construction en lien avec un industriel ou encore l’exploitation d’une ressource constructive locale ; **pour le doctorant**, il permettra d’obtenir un diplôme supplémentaire doublé d’une première expérience professionnelle fortement valorisable à l’international ; **pour les écoles d’architecture**, il permettra d’accélérer le renouvellement et le progrès des savoirs et savoir-faire enseignés.

6/ Structurer l’ambition de la filière autour d’une I-SITE « Région Architecture », moteur pour l’innovation

La nouvelle région dispose de véritables acquis et atouts dans le domaine de l’architecture : un réseau de trois écoles d’architecture formant 2000 étudiants, deux pôles de compétitivité reconnus liés aux filières de l’architecture, plusieurs laboratoires de recherche,